

## PREVENTION DES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR DANS LE BTP

CCTH GO : Formation des intérimaires délégués dans des entreprises de gros-œuvre

CONTACTS **01 64 46 25 66**

[www.altitudeformation.fr](http://www.altitudeformation.fr)

Mise à jour : 25/01/2024

PUBLIC CONCERNE	DUREE – DATE – LIEU - ORGANISATION
Personnel intérimaire délégué dans des entreprises de gros-œuvre et exposé aux risques de chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : <b>3 jours (21 heures)</b></li> <li>• Date : en fonction des contraintes de client</li> <li>• <b>Lieu : sur notre site certifié uniquement situé à Tournefeuille (31)</b></li> <li>• Organisation : groupe de 3 minimum à 10 stagiaires maximum par formateur (en inter ou intra entreprise)</li> </ul> <b>PERSONNES EN SITUATION DE HAND ICAP</b> Pour plus d'informations contacter notre référent handicap
PREREQUIS	
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des notices fabricant (textes, plans et schémas), l'évaluation écrite ainsi que des consignes orales données par le formateur.	Bénéficier d'une aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages roulants et les exercices de port des EPI antichute, donnés dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du Code du travail
OBJECTIFS	
1. Utilisation des échafaudages de pied 2. Montage, utilisation et démontage des échafaudages roulants 3. Utilisation des plateformes de travail en encorbellement	4. Sécurisation des banches 5. Utilisation des harnais antichute 6. Pose et dépose en sécurité des Equipements de Protection Collective temporaires contre les chutes
VALIDATION	
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre le Certificat de Compétences aux Travaux en hauteur – Gros-œuvre	
EVALUATION	
Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnements oraux</li> <li>- QCM</li> <li>- Observations pendant la pratique</li> <li>- Outil TUTOPREV BTP</li> </ul> Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation.	
METHODES PEDAGOGIQUES	
Exposé oral, échanges verbaux, apports théoriques, mises en situations pratiques	Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques (50% théorie – 50% pratique)
FORMATEURS	
Les formations sont exclusivement animées par des formateurs certifiés INRS	
MOYENS PEDAGOGIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'échafaudages de pied certifiés NF</li> <li>- Mise à disposition d'échafaudages roulants certifiés NF en quantité nécessaire pour réaliser 2 montages en simultanément</li> <li>- Echelle à crinoline, passerelle en hauteur, ligne de vie, EPI antichute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salles de cours</li> <li>- Powerpoint d'animation</li> <li>- Remise de livrets de formation dématérialisés</li> <li>- Notices fabricants</li> </ul>
CONTENU	
<b>JOUR 1</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappeler les basiques de la prévention des risques</li> <li>- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE)</li> <li>- Assimiler les conditions de sécurisations des banches</li> </ul>
<b>JOUR 2</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute</li> <li>- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistances des éléments de fixation</li> <li>- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre</li> <li>- Mesures de prévention et règles de sécurité</li> </ul>
<b>JOUR 3</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les vérifications journalières</li> <li>- Utiliser les échafaudages de pied et roulants en sécurité</li> </ul>